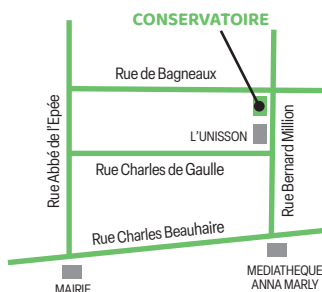


COMMENT S'INSCRIRE ?

Des tarifs attractifs, des formalités simples. Il suffit de fournir au moment de l'inscription :

- une fiche de renseignements;
- un certificat médical de moins de 3 mois pour la pratique de la danse;
- un justificatif de domicile + livret de famille pour l'inscription des enfants;
(facture EDF, quittance de loyer, facture téléphone);
- une attestation d'assurance responsabilité civile et/ou extrascolaire.

Pour toute inscription, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Conservatoire.



Horaires d'ouverture

Lundi	9h - 12h / 13h30 - 18h
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h / 13h - 20h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 18h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 20h
Pendant les vacances scolaires	
Du lundi au vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h30

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Règlement par chèque bancaire ou espèces - Pass'loisirs CAF

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MUSIQUE ET DANSE	Commune		Hors commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Initiation artistique 1 Musique et Danse Grande section de maternelle (5 ans)	80		158	
Initiation artistique 2 Musique et Danse CP (6 ans)	80		158	
DANSE	Commune		Hors commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
CI, CII, CIII	139	182	271	363
MUSIQUE	Commune		Hors commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
CI, CII (Fm + Instr. + Prat. Coll.)	154	224	541	878
CIII (Instr. + Prat. Coll.)	110	200	358	624
2 ^e instrument à partir du cycle II	96	143	194	294
Instr. Seul	878 (et selon places disponibles)			
Prat. Coll. Seule	112			
Participation Cérémonies	Abattement de 20% sur cotisation instrumentale			
Location instrument 1 ^{re} année	60	89	89	127
Location instrument 2 ^e année	115	145	189	275
Location instrument 3 ^e année et suivantes	145	171	246	285
Stages Danse/musique	Elèves inscrits : gratuit Elèves non inscrits : 30 / jour et 57 / week-end			
Location de costume / jour	33	33	35	35

Ville de Saint Jean de la Ruelle - Avril 2025 - ne pas jeter sur la voie publique

Ville de Saint Jean de la Ruelle



Rentrée 2025 > 2026

Conservatoire à Rayonnement Communal

29, rue Bernard-Million - Saint Jean de la Ruelle - 02 38 79 58 52
conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr - @culturesjr





Inscriptions et réinscriptions des élèves :

Du 16 juin au 18 juillet 2025
et du 18 août au 5 septembre 2025.

Reprise des cours :

Le 8 septembre 2025.

Reprise des cours d'ensembles et d'orchestres :

Le 15 septembre 2025
(orchestre à cordes cycle I, II et III,
orchestre d'harmonie cycle I, II et III,
ensemble de cuivres, ensemble
de guitares).

Réinscriptions et inscriptions :

En vue de fixer les horaires
de cours de l'année scolaire,
des rendez-vous seront pris
avec les professeur.e.s entre
le 1^{er} et le 5 septembre 2025.
Un planning précisant les dates
sera affiché au Conservatoire.

La création de l'école de musique de Saint Jean de la Ruelle, en 1974, est née de la volonté de la ville de favoriser l'accès du jeune public à la culture et l'initier aux différentes disciplines artistiques.

La Maison de la Musique et de la Danse, inaugurée en 1986, abrite le Conservatoire, labellisé Conservatoire à Rayonnement Communal depuis 2004 (dont l'agrément a été renouvelé par le ministère de la Culture en décembre 2020). Il compte actuellement 420 élèves, 28 enseignant.e.s et propose une trentaine de disciplines. En constante amélioration pour répondre aux besoins des publics enfants, jeunes et adultes, les enseignements sont régulièrement enrichis.

Un enseignement adapté à chacun et orienté vers les pratiques collectives

Le Conservatoire tient une place essentielle dans la vie de la commune, en proposant des spectacles, galas, concerts et animations. Il donne également une large place aux arts visuels en accueillant plusieurs expositions annuelles (peinture, photographie, art urbain...). Des partenariats sont développés avec les structures municipales (heures musicales décentralisées) et associatives afin de permettre au Conservatoire de rayonner dans la ville, dans ses quartiers et auprès de l'ensemble des publics. Priorité est donnée pour permettre l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques, notamment avec une politique tarifaire volontariste.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

BIENVENUE DANS NOTRE CONSERVATOIRE

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MUSIQUE ET DANSE

INITIATION ARTISTIQUE 1 :

Musique et Danse (GSM) 5 ans.

INITIATION ARTISTIQUE 2 :

Musique et Danse (CP) 6 ans.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

CURSUS : CYCLE I

Pour les 2 premières années :
chorale + atelier instrumental + cours
d'instrument individuel. *2h/semaine.*

3^e et 4^e année :
atelier FM + ensemble instrumental
+ cours individuel d'instrument.
2h15/semaine.

CURSUS : CYCLE II

Formation musicale + cours individuel
+ pratique collective obligatoire.
3 à 4h/semaine.

ORCHESTRES ET ENSEMBLES :

Harmonie Cycle 1, harmonie Cycle 2 et 3,
orchestre à cordes Cycle 1, orchestre à cordes
Cycle 2 et 3, ensemble de guitares Cycle 1,
ensemble de guitares Cycle 2 et 3, atelier piano
(Cycle I), atelier Jazz, Big Band, ensemble de
cuivres, ensemble de bois, orchestre adultes
Cycle I.

ADOLESCENTS :

Atelier formation musicale + instrument :
1h30/semaine.

ADULTES :

Cours individuel d'instrument + orchestre
adultes débutants : *1h30/semaine.*

DISCIPLINES INSTRUMENTALES ENSEIGNÉES :

Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone,
trompette, cornet, trombone, cor, tuba, violon,
alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique,
guitare électrique, guitare basse, piano,
accordéon, percussions, chant lyrique, chant
variétés et MAO (Musique Assistée par
Ordinateur).

ENSEIGNEMENT CHORÉGRAPHIQUE

INITIATION DANSE :

(CE1) 7 ans. Danse contemporaine.

CURSUS DANSE CLASSIQUE ET/ OU DANSE CONTEMPORAINE AVEC FORMATION MUSICALE DANSEUR

À partir du CE2 (8 ans).

La Danse classique met l'accent sur le
placement du corps permettant d'acquérir,
équilibre, souplesse et rigueur.

La Danse contemporaine s'articule entre
cours techniques et ateliers d'exploration du
mouvement et de l'expression personnelle.

En première année les élèves suivent
obligatoirement un cours de danse classique et
un cours de danse contemporaine.

À l'issue de la première année les élèves
choisissent soit :

- Une des deux disciplines.
- De poursuivre les deux disciplines.
- D'opter pour une dominante (classique ou contemporaine).

HORS CURSUS :

Cours ados-adultes en danse classique
et danse contemporaine.